REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

MAIRIE DE LA BOISSIERE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du conseil municipal sont convoqués dans la salle polyvalente, route de Montarnaud, pour la réunion qui aura lieu le

SAMEDI 5 JUIN 2021 à 9 heures 30.

La séance sera publique.

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19 et afin de respecter la distanciation physique, le nombre de places dans le public sera limité à 30.

ORDRE DU JOUR :

1. Camps d'été organisés dans le cadre de l'accueil de loisirs sans hébergement – participation de la commune
2. Exposition d'art africain – subvention à l'association Auto Rétro du Canton
3. Travaux de voirie 2020 – choix de l'entreprise
4. Programme d'éclairage public 2021 – fonds de concours
5. Réalisation d'un sol souple autour du jeu de la cour de l'école – commande des travaux
6. Voirie 2020 – demande de subvention au titre des amendes de police
7. Voirie 2021 – demande de subvention au titre des amendes de police
8. Budget communal 2021 – décision modificative n°1
9. Biens meubles d'une valeur inférieure à 500 € constituant une immobilisation
10. Convention d'assistance juridique
11. Contrat unique d'insertion (CUI) : parcours emploi compétences (PEC)
12. Travaux supplémentaires effectués à l'occasion des consultations électorales
13. Compte rendu du maire au conseil municipal relatif à l'exercice des délégations de pouvoir au titre de l'article L2122-22 du CGCT
14. Questions orales

Le maire,
Jean-Claude CROS

MAIRIE DE LA BOISSIERE HERAULT